

## *RUSSIE*

Amnesty International salue la prise de position du président Poutine en faveur de l'abolition de la peine de mort

*Index AI : EUR 46/017/01*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International a salué ce jour (mardi 10 juillet 2001) les propos tenus par le président Vladimir Poutine en faveur de l'abolition de la peine capitale en Fédération de Russie.

« La déclaration du président Poutine est un signe fort de volonté politique et de clairvoyance », a souligné l'organisation de défense des droits humains.

D'après les informations recueillies, le chef de l'État russe a déclaré hier dans le cadre de commentaires retransmis à la télévision à l'occasion d'une rencontre au Kremlin avec le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, que la Russie devait respecter son moratoire de cinq ans sur l'application de la peine de mort, malgré les nombreux appels à la reprise des exécutions. « L'État ne doit pas

s'arroger le droit qui n'appartient qu'au Tout-Puissant – celui d'ôter la vie à un être humain, a-t-il indiqué. C'est pourquoi je peux l'affirmer : je suis contre le fait que la Russie recommence à appliquer la peine de mort. »

Vladimir Poutine aurait ajouté qu'il était conscient de l'opinion publique sur la peine capitale, mais qu'il estimait que les actes de cruauté cautionnés par l'État ne contribuaient aucunement à la lutte contre la criminalité et qu'ils ne faisaient qu'engendrer de nouvelles violences.

Amnesty International exhorte le président russe à user de l'autorité et de l'influence dont il dispose pour amener les membres de la Douma (assemblée) à ratifier sans délai le Protocole n° 6 à la Convention européenne des droits de l'homme concernant l'abolition de la peine de mort.

« La suppression de ce châtiment de la législation interne offrira une garantie à long terme contre les futurs changements de gouvernement et autres évolutions politiques. Elle permettra également d'éviter que des mesures judiciaires ou institutionnelles ne

débouchent sur une reprise de l'application de la peine capitale en Fédération de Russie, a fait observer Amnesty International. On ne peut laisser des politiciens décider seuls d'ôter ou non la vie à des êtres humains. Les gouvernements changent, mais toute exécution est irréversible », a souligné l'organisation de défense des droits humains.

Dans le monde entier, l'abolition de la peine capitale constitue une décision politique, et non le résultat d'un référendum sur la question. Bien que dans la plupart des pays – y compris dans certains de ceux qui ont aboli de jure la peine de mort – la majorité de la population soit favorable à l'application de ce châtiment dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les actes de cruauté cautionnés par l'État n'ont jamais empêché les criminels d'agir.

Par ailleurs, Amnesty International s'est alarmée ces derniers mois de l'attitude du président Poutine, qui a refusé de gracier le moindre prisonnier en

#### **Complément d'information**

Les propos tenus par Vladimir Poutine hier soir font écho à des

Russie et de contribuer, ce faisant, à atténuer la rigueur des conditions de détention qui prévalent dans les établissements pénitentiaires surpeuplés de ce pays. D'après les informations recueillies par l'organisation, jusqu'à 3 000 recours en grâce ont été rejetés par Vladimir Poutine sans même avoir été examinés ; il s'agissait dans la majorité des cas d'auteurs d'infractions mineures et de délinquants primaires, parmi lesquels figuraient des femmes et des enfants.

« C'est maintenant que le président russe doit traduire ses propres paroles dans les faits. En abolissant totalement la peine capitale, la Russie peut avoir une influence inestimable sur des États dont elle est un partenaire international essentiel et qui persistent à exécuter des condamnés à mort, tels que la Chine, les États-Unis ou encore l'Arabie saoudite », a conclu Amnesty International.

commentaires similaires sur la peine capitale adressés à Amnesty International par le lauréat du prix

Nobel de la paix Andreï Sakharov

Dans une lettre envoyée à  
l'organisation de défense des droits  
humains en septembre 1977,

Andreï Sakharov écrivait : « Je  
considère la peine de mort comme une  
institution barbare et immorale qui sape le  
fondement moral et juridique d'une société.  
L'État [...] s'arroge le droit de commettre  
l'acte le plus terrible et irréversible qui soit :  
ôter la vie à un être humain. Je rejette l'idée  
que la peine de mort ait un quelconque effet  
dissuasif déterminant sur les criminels en  
puissance. Je suis persuadé que le contraire  
est vrai – que la barbarie ne peut  
qu'engendrer la barbarie. » \_

Pour obtenir de plus amples  
informations, veuillez contacter le  
Service de presse d'Amnesty  
International, à Londres, au +44  
20 7413 5566 ou consulter notre  
site web : <http://www.amnesty.org>